

lycée et bac 2024

Vide et chaos organisés

Malgré des annonces tonitruantes, l'exigence des savoirs n'est pas à l'ordre du jour.

Le lycée apparaît comme accessoire dans la masse des bouleversements annoncés qui touchent l'enseignement secondaire.



« Je me trouvais dans une forêt obscure, car la route droite était perdue », Inferno, Dante. Le fatras engendré par les multiples ajustements de la réforme du baccalauréat et les règles locales font que l'examen n'est plus lisible. Un autre lycée est possible !

Un bac 2024 sous tension. Dès la publication du calendrier, le SNEFS-FSU n'a cessé d'alerter le ministre des tensions qui pèsent sur les personnes, comme sur les élèves, en raison d'une cadence de travail difficilement soutenable.

abondamment en décembre sur la disparition du « correctif académique » pour, dit-il, redonner la main aux enseignants et sur la notation. Or, ce « correctif » statistique n'existe pas pour le bac !

Quid des stages en Seconde ? À ce jour, alors que les textes réglementaires qui imposent aux élèves de Seconde une séquence d'observation en milieu professionnel sont parus, le ministre n'a toujours pas produit la note qui leur permettrait de comprendre la mise en œuvre du dispositif prévu pour la dernière quinzaine de janvier. Dans les lycées, on oscille donc entre le déni et la débâcle, y compris en inventant des règles locales.

Entre déni et débâcle

des modifications de notes en masse, on bien été constatées, une forme d'harmonisation « au clic » prétendant compenser l'inégale difficulté des deux

Désinformation sur l'orientation ! Certains reportages et articles sur Parcoursup et l'accompagnement à l'orientation scolaire promouvent le coaching privé en occultant le rôle du service public, en l'occurrence celui des Pays-Ét et des professeurs.

Contrôle continu sous pression. Le changement de calendrier du baccalauréat a pour corollaire la volonté du ministre d'élargir le périmètre du Projet local d'évaluation (PLE) qui, réglementairement, ne concerne que les enseignements évalués en contrôle continu.

Fausses annonces... Les créations d'emplois promises dans les médias pour assurer ces regroupements n'existent pas, il ne s'agit que d'un redéploiement de moyens existants : liture de soutien/approfondissement (financée par la technologie en Sixième) et un allourdissement de la charge de travail (heures supplémentaires Pacte). Si cela ne suffit pas, il y en aura encore.

Clair Guéville

collège Regrouper pour désorganiser

Les alignements de classe vont congestionner tous les emplois du temps à la rentrée prochaine.

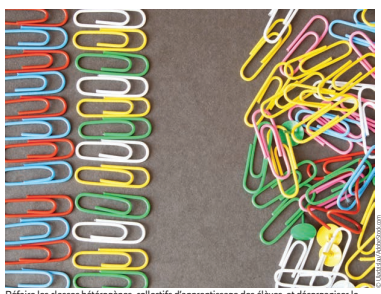
À la rentrée 2024, si la réforme annoncée n'est pas repoussée, les classes de Sixième et de Cinquième devraient être mises en barrette par 3, 3 ou 4 pour distribuer les élèves sur 3 niveaux de regroupements, sur la totalité des heures de mathématiques et de français.

Vers des classes de niveau. Répartir les élèves ne serait pas simple car les évaluations nationales ne discriminent pas finement les résultats des élèves. Il y aurait des effets de seuil et pas de place pour des élèves dans le regroupement idéal.

maître d'autonomie à siphonner, ce qui multiplierait les mesures de carte scolaire et les compléments de service dans les autres disciplines. Et, en pleine crise de recrutement, où trouver les professeurs de français et des mathématiques nécessaires, s'il y a plus de groupes que de classes ?

Vrais problèmes... Seul le regroupement d'élèves les plus fragiles serait garanti à 15... comme pour les ULIS à 10, qui les dépassent fréquemment. Qu'il des inclusions ? Est-ce que les élèves ayant des PPRE/PAP et PPS se retrouveront dans un même groupe ? Quel serait l'avenir de la structure SEGPA si les élèves en relevant sont inclus dans les regroupements ? Quel avenir pour les professeurs des écoles ayant en charge ces élèves ?

Comment travailler ? Un fonctionnement en barrette aussi



Défaire les classes hétérogènes, collectifs d'apprentissage des élèves, et désorganiser le travail des professeurs : une réforme inacceptable.

développé contraindrait fortement tous les emplois du temps. Aucun vœu ne pourrait plus être respecté. Le risque de glisser vers des classes de niveau ne serait pas négligeable.

sur les alignements de classe. Une progression commune s'imposerait. Cette réforme, inacceptable car élitiste et ségrégative, promet une nette dégradation des conditions de travail des professeurs, autant de raisons pour se mobiliser le 1^{er} février pour lui faire échouer.

Anne-Sophie Legend

Quartiers politiques de la ville (QPV)

Le décret du 29 décembre 2023 actualise la carte des QPV, avec application au 1^{er} janvier 2024. En France hexagonale, 960 quartiers sont maintenus mais voient leur périmètre évoluer, 291 sont conservés sans changement et 111 nouveaux quartiers entrent dans le dispositif. Il y a aussi 40 quartiers sortants, ce qui fait 1362 territoires inscrits dans ce classement.

Le gouvernement affiche l'objectif de « généraliser » les cités éducatives dans les QPV d'ici 2027. La carte de l'éducation prioritaire doit être revue pour la rentrée 2025 dans l'objectif d'aligner les deux labellisés. Actuellement, les 208 cités éducatives couvrent 385 QPV.

La question du financement des cités éducatives se pose : il ne pourra sans doute pas être aussi élevé qu'à ce jour si les séjours démultiplient. Rapports qu'ils favorisent l'entretien des élus locaux et d'une multitude d'associations.

ASL

rentrée 2024

Et maintenant les textes

Le cadre réglementaire pour appliquer les annonces Attal et Macron sera présenté en CSE début février.

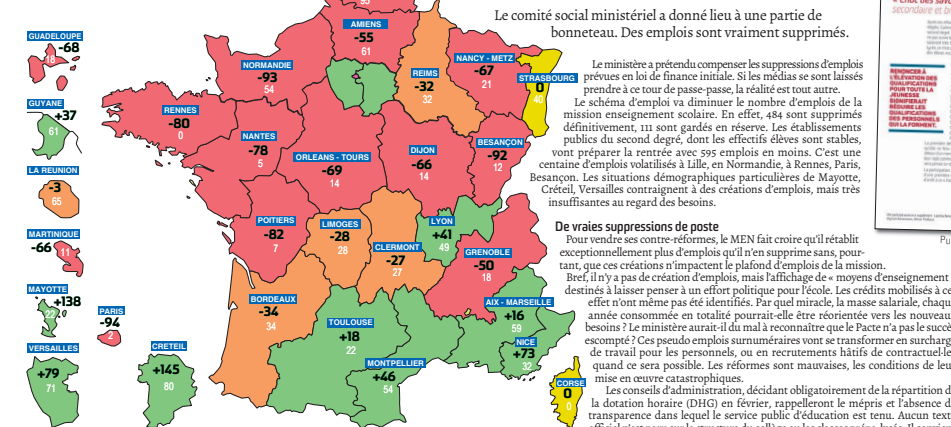
Toute modification voulue par le ministre ne peut pas être mise en œuvre avant la publication des textes officiels. En conséquence, il faut s'opposer à certaines directions, impatientes de présenter en CA des mesures qui n'ont aucun cadre légal. Au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), le SNEFS-FSU fera tout pour limiter leur portée.

EMC et DNB. Le ministre réfléchit par ailleurs à une loi budgétaire hémorragique de soutien en mathématiques et français sur tout le collège, à confier notamment aux professeurs des écoles pactés-és.

En Sixième et Cinquième. Le ministre envisage un nouvel arrêté pour la rentrée 2024 sur les horaires de Sixième et Cinquième. Ceux de mathématiques et de français seraient organisés par regroupements de trois niveaux (fort/moyen/faible) avec le groupe d'élèves les plus faibles à 15. L'heure de soutien-approfondissement en Sixième serait supprimée et les moyens ainsi récupérés (1 500 emplois) seraient redéployés pour financer particulièrement les groupes à 15 (aucun plafond n'existe pour les autres), ce qui sera largement insuffisant.

préparation de rentrée

Y'a vraiment pas moyens !



Le comité social ministériel a donné lieu à une partie de bonneteau. Des emplois sont vraiment supprimés.

Le ministère a prétendu compenser les suppressions d'emplois prévues en loi de finance initiale. Si les médias se sont laissés prendre à ce tour de passe-passe, la réalité est tout autre.

Le schéma d'emploi va diminuer le nombre d'emplois de la mission enseignement scolaire. En effet, 484 sont supprimés définitivement, 111 sont gardés en réserve. Les établissements publics du second degré, dont les effectifs élèves sont stables, vont préparer la rentrée avec 595 emplois en moins. C'est une centaine d'emplois volatilisés à Lille, en Normandie, à Rennes, Paris, Besançon. Les situations démographiques particulières de Mayotte, Créteil, Versailles contraignent à des créations d'emplois, mais très insuffisantes au regard des besoins.

De vraies suppressions de poste. Vous vendrez ses contre-réformes, le MEN fait croire qu'il rétablira exceptionnellement plus d'emplois qu'il n'en supprime pas, pourtant, que ces créations n'impactent le plafond d'emplois de la mission. Bref, il n'y a pas de création d'emplois, mais l'affichage de « moyens d'enseignement » destinés à laisser penser à un effort politique pour l'école.

Les conseils d'administration, décidant obligatoirement de la répartition de la dotation horaire (DHG) en février, rappelleront le mépris et l'absence de transparence dans lequel le service public d'éducation est tenu.

Publication jointe à L'US. Includes a small image of a newspaper clipping and a QR code.

disciplines scolaires

Coup de balai à tous les niveaux !

Une réforme au service des fondamentaux, qui réduit les horaires disciplinaires : en Sixième les enseignements passent de 26 à 25 heures à la rentrée 2024.

Les annonces concernant le « choc des savoirs » sont violentes pour les élèves et autoritaires pour les personnels. Elles actent un renouveau à l'élévation de la qualification de toute et tous, engagé une rupture dans les progrès de démocratisation du second degré et un abandon des élèves les plus fragiles à leur sort scolaire et social.

Suppression d'horaires et d'enseignements. La mise en place de regroupements de niveau en français et en mathématiques sera notamment financée grâce à la marge horaire de trois heures par classe. Ainsi, des chefs d'établissement envisagent déjà de supprimer des enseignements facultatifs : latin, corse...

Moins de savoirs, plus d'automatismes

Un socle et un DNB d'une autre nature

Le socle est conçu comme un minimum indispensable, et redéfini autour de quatre « familles de compétences » : mathématiques ; français ; compétences psycho-sociales ; culture générale. Le DNB devient un examen de passage en Seconde, ce qui est inacceptable et contraire à l'unité du

Les chiffres en noir correspondent aux créations ou suppressions d'emplois, ceux en blanc sont les moyens d'enseignement prétendument redéployés au cours de l'année scolaire.

Inclusion. Le Pôle d'appui à la scolarité (PAS) censuré !

Le gouvernement a présenté, lors de la Conférence nationale du handicap (CNH) de 2023, la création des PAS à la place des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL), comme une avancée. C'est en fait une reprise en main par l'administration de l'attribution - ou non - d'une AESH à la place de la MDPH.

Podcast sur l'éducation. « Docs sur l'éduc, la parole à celles et ceux qui font l'école. »

Ce podcast sur l'éducation, ses métiers, l'éducation prioritaire, est réalisé à Marseille et dans sa région par notre camarade Alain Barlatier. La café pédagogique en entreprend une publication hebdomadaire tous les vendredis.

CAIS et CMC. En attente d'arbitrages

L'horaire d'EMC sera bien doublé en collège, sans diminuer les horaires d'histoire-géographie. La date de mise en œuvre de cette mesure n'a pas été précisée. Les heures d'EMC pourraient cependant être annualisées au cycle 4.

Technologie. Nouveau programme du cycle 4 au CSE

Le SNEFS-FSU a voté contre les nouveaux programmes de technologie de cycle 4 au Conseil supérieur de l'éducation le 18 janvier. Conçus avant des préjugés, ils passent sous silence la suppression de la technologie en Sixième !

Théâtre et histoire des arts. De nouveaux enseignements obligatoires ?

Emmanuel Macron a annoncé la mise en place du Théâtre et de l'histoire des arts, notamment au collège, dès la rentrée 2024. Mais comment rajouter deux enseignements obligatoires dans l'emploi du temps des élèves, sans augmenter les horaires disciplinaires des heures 7 ?

Créé pédagogique. Le CSE adopte un math un vœu pour le rétablissement de l'heure de technologie en 6ème. Includes a QR code and a small image of a newspaper clipping.